

**COMMUNIQUE DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
CONCERNANT LA LUTTE
CONTRE LE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE**

(Paris, 4 mai 2007)

Le président de la République rappelle l'urgence et la nécessité de la mobilisation internationale en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique pour transmettre aux générations futures un environnement préservé.

Le président de la République salue à cet égard l'adoption du troisième rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) qui présente les mesures à prendre pour limiter le réchauffement climatique et en évalue le coût économique.

Les conclusions du rapport du GIEC permettent ainsi d'évaluer le "coût" des mesures à prendre pour lutter contre le réchauffement climatique, compris, selon les estimations, d'ici à 2050 entre -1% et 5% de la production mondiale brute, un coût non négligeable mais assurément bien inférieur à celui des conséquences qu'aurait le réchauffement climatique si ce phénomène n'était pas maîtrisé.

La France et l'Union européenne sont mobilisées. Le Conseil européen du 8 et 9 mars dernier a décidé une réduction des émissions de gaz à effet de serre pour l'Union européenne de 20% d'ici à 2020. Le chef de l'Etat rappelle que la France respecte pleinement les engagements qu'elle a pris dans le cadre du Protocole de Kyoto, notamment grâce à l'effort sans précédent réalisé depuis 2002 en faveur des économies d'énergie et des énergies renouvelables, et qu'elle prévoit de diviser ses émissions par quatre d'ici à 2050 conformément à la loi de juillet 2005 fixant les orientations de la politique énergétique.

Le président de la République appelle la communauté internationale à s'engager résolument dans la négociation pour décider de l'avenir du Protocole de Kyoto et parvenir avant 2009 à un nouvel accord par lequel les grands pays émetteurs s'engageront à diviser par deux leurs émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050 selon une répartition équitable entre pays industrialisés et émergents des efforts à réaliser.

Le président de la République souhaite que l'expertise des panels d'experts indépendants puisse s'étendre à d'autres domaines, comme la protection de la biodiversité.

Le président de la République rappelle enfin la nécessité de construire une gouvernance mondiale de l'environnement et de créer une Organisation des Nations unies pour l'Environnement, au service de la conscience écologique mondiale./.

(Source : site Internet de la présidence de la République)